



**Union Générale des Fédérations de
Fonctionnaires CGT**

DÉCLARATION LIMINAIRE SÉANCE DU 22 MARS 2017

COMMISSION CENTRALE DE L'HYGIÈNE, DE LA SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

La reconnaissance du Tripode comme site amianté est pour la CGT un impératif et une urgence. La réunion avec le conseiller du premier ministre a été une grande déception, la constitution d'un groupe de travail juridique ne serait rien d'autre que dilatoire : depuis quand la modification des textes législatifs et réglementaires est un obstacle insurmontable ?

Toujours concernant l'amiante, la CGT est là aussi dans l'attente : la parution du décret instituant l'ASCA (allocation spécifique de cessation d'activité) est à la signature depuis quelques semaines déjà. Avez-vous une date ferme de publication à nous communiquer ?

Le titre II de l'ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017 est une avancée certaine et importante, qui, fait rare, crée de nouveaux droits pour les agents, néanmoins, sans son décret d'application, la mise en œuvre de ces droits se heurte à des réticences importantes des différentes administrations.

Sans préjuger des résultats des élections à venir, ces questions ne sont pas nouvelles, il vous reste donc peu de temps pour que ces textes soient publiés...

Nous rappelons que nous sommes dans l'attente de la réponse à notre courrier du 23 février 2017 à la ministre de la fonction publique concernant le désaccord avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'application du décret n° 82-453.

Par ailleurs, nous sommes en attente du bilan qualitatif de l'application du protocole de lutte contre les risques psycho-sociaux (RPS) fait par l'ANACT, la multiplication des plans dans les ministères n'étant bien souvent que poudre aux yeux.

Autre motif de grande inquiétude, la baisse continue et importante du nombre de médecins de prévention. Le constat est partagé, mais nous attendons toujours la mise en œuvre de solutions pérennes.

Enfin, il nous semblerait utile qu'une plateforme internet puisse regrouper les différents guides méthodologiques élaborés dans les ministères (par ex., guide sur l'enquête CHSCT après suicide au ministère des finances, guide sur le droit d'alerte au ministère de la culture...).